

La justice s'acharne sur la Confédération paysanne. Un paysan assume : « Voilà pourquoi j'ai démonté les Mille vaches »

12 décembre 2014 / Julie Lallouët-Geffroy (Reporterre)



Pour la quatrième fois, le porte-parole de la Confédération paysanne, Laurent Pinatel, est convoqué devant la gendarmerie, ce vendredi à La Roche Molière (Loire). Il est poursuivi pour... une vitre cassée.

Cet archarnement vise à casser la résistance à l'industrialisation de l'agriculture. Un paysan qui a lui aussi été condamné pour avoir démonté la salle de traite de la ferme-usine des Mille vaches, Olivier Lainé, s'explique.

Olivier Lainé a été condamné à quatre mois de prison avec sursis, le 28 octobre par le tribunal d'Amiens. Même scénario pour les huit autres militants qui écopent de peines allant de 2 à 5 mois de sursis, accompagnés pour certains **d'une amende de 300 euros**. Olivier Lainé était accusé de dégradation lorsqu'avec une cinquantaine de personnes, il a démonté des pièces de la salle de traite de la ferme-usine des mille vaches, le 28 mai dernier.

Pour s'opposer à la ferme-usine des Mille vaches, implantée à Drucat et Buigny, près d'Abbeville dans la Somme, des membres du syndicat agricole de la Confédération paysanne **ont démonté des pièces de traite** pour les emmener au ministre de l'Agriculture, Stéphane le Foll. Olivier Lainé était de la partie, il était dans le box des accusés.

Olivier est agriculteur en Seine-Maritime depuis 1982. À 57 ans, il cultive des céréales, des pommes sur une soixantaine d'hectares et fabrique du cidre. À quelques jours de son passage au tribunal, il parlait d'un ton calme et posé de son engagement au sein de la Confédération paysanne.



- Olivier Lainé -

Tout a commencé en 1992. À l'époque, on était en pleine réforme de la Pac, (politique agricole commune), c'était la fin des prix subventionnés, le début des prix fixés par le marché mondial. Pour compenser, les primes allaient entrer en scène. La FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), le syndicat majoritaire, était favorable à ce que les primes soient octroyées proportionnellement au nombre d'hectares possédés. Plus on a d'hectares, plus on a d'aides.

« J'étais totalement opposé à cela. La FNSEA refusait d'utiliser un système fiscal pour orienter l'agriculture vers un modèle moins industriel. Pour moi, ces gens-là n'étaient pas fréquentables. »

Vingt ans plus tard, les milles vaches

« Maintenant, on est en 2014 et je n'ai pas l'impression que les choses aient beaucoup changé. » La ferme-usine des Mille vaches, basée près d'Abbeville dans la Somme, **accueille 150 vaches depuis septembre dernier**, le cheptel devrait s'agrandir au fur et à

mesure pour atteindre, si l'autorisation préfectorale est accordée, un troupeau d'un millier de bovins.

Les vaches vont non seulement produire du lait mais leurs déjections seront utilisées pour produire du méthane. Ce sont les deux piliers du modèle économique de l'exploitation. Un modèle auquel s'opposent les associations de riverains, de défense du bien-être animal et la Confédération paysanne.

Elles ont mené plusieurs actions depuis 2011, date de validation de l'enquête publique. Le procès de mardi concerne une **action de démontage, le 28 mai dernier.**

« On connaît les dégâts de l'agro-industrie depuis longtemps, il suffit de regarder les usines à cochons en Bretagne avec les algues vertes, la pollution de l'eau, des nappes phréatiques et puis il y a le côté sanitaire. »

Olivier explique que *« plus il y a d'animaux, plus les maladies et épidémies risquent de se développer, du coup, on met des antibiotiques quasiment tous les jours dans la bouffe des animaux et ce n'est pas sans risque pour les humains. Aller démonter des pièces de la salle de traite est un symbole pour s'opposer à ce modèle industriel. »*



Faire le procès des mille vaches

Olivier était le 28 mai dans la salle de traite de la ferme-usine. Il a démonté, dévissé, avec une quarantaine d'autres personnes, des pièces nécessaires au bon fonctionnement de la salle. « *On a démonté ça avec des outils, on n'a rien cassé ; il s'agit d'un acte symbolique* », affirme l'agriculteur inculpé. Néanmoins, il a dû passer une nuit en garde à vue, un moment pénible « *mais pas si terrible que ça.* » Il a été arrêté avec quatre autres personnes, toutes membres du syndicat, dont son porte-parole, Laurent Pinatel. « *J'ai été arrêté, mais ça aurait pu être n'importe qui d'autre.* » Même s'il était seul dans sa cellule durant la garde à vue, la présence des militants à l'extérieur est un véritable soutien. « *Je ne savais pas qu'il y avait des gens à l'extérieur, dans la rue, pour moi. Dans la soirée, je suis sorti et je les entendus crier ! Ouaou !, ça fait chaud au cœur.* »

Au regard de la peine à laquelle il est condamné, il observe : « *Il y a deux poids, deux mesures ; c'est flagrant. D'un côté il y a notre action, des délits mineurs et des condamnations. Et puis, de l'autre, il y a l'enquête qui piétine sur la FDSEA qui a mis le feu à la Mutuelle sociale des agriculteurs (MSA) et au centre des impôts dans le Finistère, fin septembre. Là ce sont de vrais délits, incendie et atteinte aux symboles de la solidarité.* »

Olivier ne se voit pas comme un martyr de la cause mais comme quelqu'un qui a fait preuve de bon sens, « *il était évident de participer à cette action. Nous voulons alerter la société civile sur l'agriculture qu'elle souhaite, faire le procès du modèle de la Ferme des mille vaches.* » Malgré les peines prononcées par le tribunal d'Amiens, Olivier considère que « *juridiquement, on a peut-être perdu, mais médiatiquement, on a gagné. Je crois que l'opinion publique a tranché.* »

Il espère que cette audience mettra un coup d'arrêt au modèle porté par Michel Ramery, l'entrepreneur spécialiste du BTP, porteur du projet. « *S'il arrive à faire tourner son exploitation, il y en aura une autre, puis une autre et ce sera la référence.* »

Mais aujourd'hui, la situation des agriculteurs est difficile, et ils sont nombreux à se dire

qu'il faut grossir ou mourir. Pour Olivier, ce raisonnement est une illusion, « à court terme, en grossissant, on peut augmenter sa trésorerie, mais avec la Confédération paysanne, on a démontré que les gros élevages ne sont pas les plus rentables. »



- Olivier Lainé à la *ferme des Bouillons*, à Rouen -

Double discours politique

Sur le front politique, Stéphane le Foll, ministre de l'Agriculture, **fait la promotion de l'agroécologie**. Pour Olivier Lainé, le compte n'y est pas. « *J'ai l'impression qu'on est en pleine méthode Coué ; que derrière les discours et les grandes déclarations, il n'y a pas de grandes mesures. Il est complètement incohérent de parler d'agro-écologie et de laisser faire la Ferme des mille vaches ; c'est l'exact opposé.* »

Il reproche au ministre de dire que deux types d'agricultures, intensive et extensive, peuvent cohabiter. « *À terme, si on suit la ligne tracée par le ministère, je crois qu'il y aura une agriculture tournée vers l'exportation et une qui deviendra le musée de pratiques disparues.* »

Ce serait déjà ce qui se produit au salon international de l'agriculture, « *il y a la vitrine avec ceux qui mettent le costume traditionnel du boucher et les autres qui parlent business.* »

► **Complément d'info :** [L'appel de la Confédération paysanne à soutenir Laurent Pinatel.](#)

Source et photos : Julie Lallouët-Geffroy pour *Reporterre*

. Photo manifestation : [L214](#)

Lire aussi : [Tout savoir sur la ferme-usine des Mille vaches si vous avez loupé les épisodes précédents](#)

Cet article a été rédigé par une journaliste professionnelle et a entraîné des frais. Merci de soutenir *Reporterre* :



- Emplacement : [Accueil](#) > [Entretien](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-justice-s-acharne-sur-la>